



Commune d'Hautot le Vatois

Département de la Seine Maritime

Arrondissement de Rouen

Canton d'Yvetot

Communauté de communes de la région d'Yvetot

CEREMONIE DES VŒUX

6 janvier 2023

Madame la Députée,

Mesdames, et messieurs les élus des communes et de la communauté de communes,
chers collègues,

Mesdames et Messieurs, chers amis,

Tout d'abord, j'ai les excuses à vous présenter de la part de Mme Agnès CANAYER,
Sénatrice de Seine-Maritime, de M. Gérard CHARASSIER, Président d'Yvetot-Normandie
et de M. Didier TERRIER, Conseiller départemental.

C'est avec un réel plaisir que le Conseil municipal vous accueille pour cette traditionnelle
cérémonie des vœux. C'est l'occasion de vous rendre compte des actions que nous avons
mis en œuvre et de vous présenter celles que nous envisageons. Cette transparence est
d'autant plus importante que nous agissons en fonction de la confiance que vous nous
avez accordé en nous élisant. Mais cette manifestation annuelle est aussi l'occasion de
nous retrouver, de faire la connaissance des nouveaux Hautotais et de partager un
moment de convivialité autour d'une galette.

En ce qui concerne les travaux, le dossier de la mise en conformité de la défense contre
les incendies mobilise une part importante de nos ressources en investissement. Après la
pose d'une bouche et d'une borne incendie route des Fermes, nous sommes passés à
une phase de travaux plus lourds avec la pose d'une réserve incendie chemin de la Côte –
elle devait être installée fin novembre, mais les conditions météorologiques ont obligé
l'entreprise à reporter leur intervention – la bouche incendie impasse des deux Villages
doit être installée au cours du premier trimestre. Ces deux opérations représentent un coût
d'investissement de plus de 70 000 €. Elles sont rendues possibles grâce à une subvention
de l'Etat à hauteur de 40 % et du Département pour 30 %. Merci Didier pour cette aide
précieuse. En 2024, nous allons poursuivre la couverture incendie en déposant un
nouveau dossier de demande de subvention à la Préfecture et au Département pour une
nouvelle réserve incendie dans la cour de la Mairie. Didier, nous comptons sur ton soutien
pour la faire aboutir.

Trois dossiers ont vu leur aboutissement au cours de l'année 2023. Je passe la parole à
Michaël BLONDEL pour vous les présenter.

Michaël BLONDEL : Grâce au fonds de concours d'Yvetot-Normandie nous avons pu enfin réaliser des travaux que nous avions programmés depuis plusieurs années : le remplacement des huisseries d'un de nos deux logements communaux ainsi que l'implantation dans le cimetière d'un jardin du souvenir et d'un columbarium. De même le remplacement de tous les luminaires d'éclairage public initié au début du mandat avec l'aide du Syndicat départemental d'énergie de Seine-Maritime, s'est concrétisé en 2023. Nous attendons une réduction de notre facture électrique ou tout au moins une diminution de l'impact de l'augmentation du coût de l'énergie. Pour 2024, nous attendons d'avoir une meilleure visibilité budgétaire pour programmer les travaux de mise en sens interdit de la rue du Clocher ainsi que quelques remises en état de chaussée sur diverses routes communales.

Claude BELLIN : Comme je l'ai déjà évoqué, nous sommes préoccupés par la sécurité de la traversée de notre village par la route départementale 5. Un comptage a été réalisé en 2020 qui a relevé 40 à 50 voitures heures avec des vitesses dépassant, pour 1/3 d'entre elles, la limitation existante. Outre la sécurité, cette situation n'est pas propice aux déplacements doux, à pied ou à vélo, notamment pour circuler entre la Mairie et le centre du bourg. Une réunion du collège départemental de sécurité routière est programmée lundi 8 janvier afin d'envisager les possibilités d'aménagement qui permettraient de résoudre l'ensemble de ces problématiques.

Autre préoccupation : les finances communales. Sans vouloir être alarmiste, la situation se tend d'année en année. Malgré les efforts constants pour réduire les dépenses, nous observons au mieux une stagnation de nos recettes, ce qui, compte tenu de l'inflation aux alentours de 5 %, réduit notre épargne d'année en année, remettant ainsi en cause nos capacités d'investissement. Le recensement de la population réalisé au début de l'année 2023 n'est de ce point de vue pas plus rassurant. En effet, de 362 habitants, nous sommes descendus à 318. Cette baisse relativement importante aura nécessairement une incidence sur les dotations de l'Etat qui sont en partie calculées sur la population. Les réserves constituées au fil des années se réduisent, absorbées en grande partie par la mise aux normes de notre défense incendie comme je vous l'ai présenté précédemment. Le Conseil municipal aura à se prononcer, lors de l'adoption du budget primitif 2024 en mars prochain, sur les mesures à adopter pour améliorer cette situation.

Je vous dois de présenter la situation de notre commune en toute transparence, tant pour ce qui nous préoccupe que ce qui nous réjouit. A ce titre, je voudrais évoquer la nouvelle visibilité de notre commune. Tout d'abord avec la labellisation patrimoine rural de notre chapelle, décernée par le Département. Comme vous avez certainement pu le constater un totem de présentation a été implanté à l'entrée de l'église et des panneaux de signalisation ont été installés un peu partout le long des routes départementales pour la

signaler. Elle apparaît également sur les sites internet touristiques du Département et de la Région. Autre motif de satisfaction : le programme d'animation séniors initié par Yvetot-Normandie. Celui-ci a permis de relancer une activité gym douce à laquelle participe des Hautotais, je devrai plutôt dire des Hautotaises, mais aussi des personnes venant de plusieurs autres communes de notre com-com, faisant ainsi découvrir notre belle salle polyvalente. Je ne peux pas évoquer cet accroissement de la visibilité d'Hautot-le-Vatois sans saluer les actions du Comité des loisirs. Mais qui mieux que sa présidente peut nous en parler.

Christine SEGUIN : En 2023, le Comité s'est attaché à proposer différentes activités pour animer notre village. Un pique-nique le 14 juillet, une randonnée le 3 septembre, la deuxième fête au hareng le 18 novembre, le marché de Noël le 3 décembre et la sortie patinoire ouverte à tous le Hautotais petits et grands le 15 décembre. Elles ont toutes rencontrées un véritable succès bien au-delà des frontières de notre commune et c'est pour nous une véritable satisfaction de voir l'investissement des bénévoles récompensé pour tout le travail réalisé. Nous allons poursuivre dans ce sens cette nouvelle année. Nous vous invitons dès maintenant à l'assemblée générale qui se déroulera le 10 février à 11h00. Toutes les idées seront les bienvenues, et les coups de main aussi.

Je profite de cette occasion pour vous informer que notre accompagnatrice de car, Josiane DUVAL, prendra sa retraite le 29 février prochain. Nous lui souhaitons d'en profiter pleinement. Elle sera remplacée par Sophie LOISON que vous connaissez tous puisque c'est elle qui assure le ménage des locaux communaux avec l'efficacité que vous avez tous pu constater.

Claude BELLIN : Puisque tu évoques le personnel communal, j'en profite pour saluer leur engagement au service de notre commune et de ses habitants. Ils travaillent souvent dans l'ombre et ce qu'ils réalisent au quotidien n'est pas toujours reconnu à sa juste valeur. Je tiens ici à les remercier.

Le souci de notre équipe municipale est bien sûr d'agir aux mieux pour l'intérêt de la commune et de ses habitants, mais aussi de rendre compte de ce qu'elle fait. Ainsi, plusieurs outils sont mis à votre disposition pour vous informer de façon la plus exhaustive possible. Le site internet qui permet d'accéder à toutes les informations pratiques, les actualités de la commune, des données sur son histoire et son patrimoine, les comptes rendus des réunions du Conseil municipal et les affichages réglementaires. L'application Panneau Pocket, financée par Yvetot-Normandie, permet de communiquer en temps réel sur les actualités et de diffuser des alertes. Elle permet également de suivre les actualités des autres communes du territoire. Au 1^{er} janvier la commune d'Yvetot nous rejoint. Alors n'hésitez pas à la télécharger. A ce jour plus 185 smartphones ou tablettes ont mis Hautot-

le-Vatois dans leurs favoris. Enfin nous continuons à diffuser au format papier les comptes rendus de nos réunions de conseil municipal. J'ai cru comprendre qu'il était attendu par nombre d'Hautotais.

Merci aux deux adjoints et à l'ensemble du Conseil municipal pour leur engagement au service de la commune et des Hautotais. Merci aussi à Joël SEGUIN et Gérard DUVAL qui répondent toujours présents pour donner un coup de main.

Après ce tour d'horizon, il me reste à vous présenter, en mon nom et en celui du Conseil, nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année. Je souhaite qu'elle voie la fin de la haine et des violences aux portes de l'Europe, au proche orient et dans le reste du monde. Et qu'elle vous apporte ainsi qu'à vos familles et à vos proches bonheur et réussite.

Discours de Mme POUSSIER WINSBACH.

En 2023 nous avons eu le plaisir d'accueillir un nouveau bébé : Léo BILLON. Il est né le 11 septembre. Ses parents, Mathilde et Antony BILLON demeure 115 route d'Yvetot.

Et quatre nouveaux habitants :

- M. COUET Eric, 64 impasse de la Mairie
- Mme PETIT Mégane et M. CAUDEBEC Pierre, 222 chemin de la Cour souveraine
- Mme CULOT Aurore, 120 chemin de la Côte. Ses contraintes professionnelles ne lui ont pas permis de se libérer.
- Mme LEROUX et M. BOISSANFRAY, 1160 route du Mont l'Evêque